

## Psychanalyste, une identité de passage<sup>1</sup>

« Questions du Collège » : c'est sous cette appellation qu'avaient été proposées, en 2002, les réunions publiques dudit Collège de la passe.

Malgré cela, le terme « d'enseignement » du Collège reste communément employé. "Questions du Collège", ce n'est pas passé.

Ne serait-ce pas qu'il est insupportable, pour le public, pour l'institution, de n'obtenir que des questions, de ne pas recevoir de réponses ?

L'échec de la passe, pour un certain public, les critiques qui lui sont faites ne tiendraient-elles pas de ce qu'elle n'apporte pas de réponse à la question « qui est psychanalyste ? ».

Autant dire que c'est pourtant une réussite si l'on considère qu'il n'y a pas de réponse a priori à cette question, à cette question qui serait peut-être mieux posée si on l'introduisait par un « quoi » plutôt que par un « qui ».

Je ne me souviens plus très bien de ce qui m'a décidé à parler de l'identité du psychanalyste. C'était au sortir d'une réunion du Collège, et peut-être bien parce que l'on parle, à *la lettre lacanienne*, des « psychanalystes » du Collège, seule occurrence de la nomination « psychanalyste » dans cette association, comme si la qualité de membre du Collège l'impliquait. Or, même si ça semble aller de soi, je ne crois pas que l'on soit membre du Collège « en tank » psychanalyste. Que j'écris en « t-a-n-k » analyste (ce jeu d'écriture pourrait résumer mon propos).

Il me semble que c'est en position d'analysant que l'on est membre du Collège, ex-analysant peut-être mais encore analysant de son expérience de l'analyse, y compris bien sûr de celle que l'on peut avoir, par ailleurs, en position d'analyste.

En préparant ce propos, j'ai éprouvé assez péniblement que je répétais toujours la même chose (je pense à un court article dans *Essaim* n°11 en 2003 que je terminais en écrivant : « S'il y en a qui ne doivent pas s'identifier au psychanalyste, ce sont bien... les psychanalystes<sup>2</sup> ».)

En outre, récemment, et ce grâce au désordre de ma bibliothèque, je suis « tombé » sur un texte de Serge Leclair paru dans *L'agenda de la*

---

<sup>1</sup> Propos tenu à Bruxelles, le 12 mai 2012, lors d'une réunion publique du Collège de la passe.

<sup>2</sup> J.-L. Meurant, « Un petit exercice », *Essaim*, n° 11, *Formation des analystes – Transmission de la psychanalyse*, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2003, p. 57.

*psychanalyse*. À la question : « Qu'est-ce qu'un psychanalyste ? », Leclaire répond :

C'est un sujet qui ne se prend pas pour quelqu'un : ni quelqu'un au sens ordinaire d'un personnage, ni quelqu'un dans le sens d'un tout unique : il convient qu'il laisse cette charge et les effets de cette méprise aux soins de l'analysant. Quant au psychanalyste, il suffit qu'il s'efforce de rester toujours à lui-même un autre<sup>3</sup>.

Je me suis alors souvenu d'autres propos de Leclaire (intervention lors des journées sur la passe à Deauville en janvier 1978) où il parle des « S.N.I., sujets-non-identifiés... [qui sont] traîtres... à la toute puissance des sujets-qui-se-prennent-pour-un<sup>4</sup> ». Je n'ai pas pris le temps de voir pourquoi et comment, compte tenu de ces propos, Leclaire avait été conduit à proposer une « instance ordinale<sup>5</sup> », sinon un ordre, pour les psychanalystes...

Non seulement je me répétais mais je répétais d'autres propos...

J'ai été ramené alors à ma propre expérience de l'analyse, sur l'abandon d'une quête de reconnaissance assortie de la satisfaction de pouvoir me dispenser d'efforts pour l'obtenir, pour devenir quelqu'un avec un grand « Un »... Oh, pas une célébrité mais quelqu'un qui saurait qui il est. M'éprouver ainsi, quelqu'autre, et pourquoi pas quelconque, s'accompagnait d'une vive sensation de liberté...

J'en viens à mes motifs pour aborder cette question de l'identité de ce qu'on appelle « psychanalyste » :

1 – D'abord, l'expérience de cartels de passe (dans le dispositif partagé entre l'EpSF et *la lettre lacanienne* et par ailleurs celui de l'APJL<sup>6</sup>) dont une des leçons, au premier abord surprenante et décevante, tient en un mot : l'identification au et du psychanalyste n'est pas un problème résolu.

« Au » et « du », les deux font la paire. Or, la passe n'est pas un instrument permettant de savoir qui est psychanalyste, le moyen d'identifier l'analyste, mais de faire savoir ce qui, à partir de l'expérience d'une analyse, conduit à vouloir faire fonction d'analyste.

---

<sup>3</sup> *L'agenda de la psychanalyse*, n° 1, 1987-88, pp. 109-110.

<sup>4</sup> « L'expérience de la passe », *Lettres de l'École*, n° 23, Bulletin intérieur de l'École freudienne de Paris, avril 1978.

<sup>5</sup> En 1989, Serge Leclaire est co-signataire avec Philippe Girard, Lucien Israël, Danièle Levy et Jacques Sédard de *Pour une instance ordinale des psychanalystes : document proposant la création d'une instance ordinale des psychanalystes, adressé à tous les psychanalystes exerçant en France*. NDLR.

<sup>6</sup> Association de Psychanalyse Jacques Lacan. NDLR.

La persistance de cette identification a trouvé son écho au niveau collectif (à *la lettre lacanienne*) : « on est une école ». « Être une école » me semble le pendant, au niveau du collectif, de la prétention à « être analyste » au niveau individuel.

2 – Ma difficulté à supporter d'entendre ces prétendus « psychanalystes » à la radio, les journaux, la télévision. Ceux qui parlent « en tank psychanalystes » pour tenir des propos qui relèvent au mieux du bon sens, de l'éducatif, de la psychologie la plus commune... voire des bonnes mœurs.

3 – Mon irritation aussi à l'endroit des « psychanalystes » également blindés dans les institutions. Par exemple, celles où l'on s'occupe d'autistes, pour faire écho à l'actualité.

Il faudrait interroger la responsabilité de ceux-ci dans le rejet dont ils font les frais actuellement. Ces psychanalystes blindés ne tenaient-ils pas le discours du maître ? Ne feraient-ils pas ainsi l'objet d'un juste retour de manivelle ?

La psychothérapie institutionnelle, de son côté, pourtant, ne tenait pas à installer des psychanalystes dans des institutions mais à faire jouer la « fonction psychanalyste »... jusqu'à pouvoir considérer que les « non-psy » étaient mieux placés, à l'occasion, pour interpréter que les psy patentés...

Tout ça, j'ai déjà eu l'occasion de le dire. Pourquoi y revenir ?

Parce qu'il y a lieu de participer au maintien de la singularité de l'analyse parmi les pratiques « psy », y compris celles qui, comme on disait autrefois s'en « inspirent » ou sont « orientées » par la psychanalyse, comme on dit aujourd'hui, ce qui n'est pas forcément un progrès.

Parce qu'il s'agit toujours et encore de décourager toute tentative de réglementation par l'état ou au sein même des associations.

Enfin parce qu'il est important d'interroger les raisons du démantèlement du dispositif partagé.

Sur ce dernier point, difficile de ne pas éprouver un phénomène de répétition, en tout cas au regard de mon expérience. Ce fut le cas à l'E.L.P. (Ecole Lacanienne de Psychanalyse), ça l'est aujourd'hui avec ce dispositif partagé qui vit ses dernières heures : la passe, avec le temps, se referme, le dispositif est désinvesti. Peu de passe, peu de passeurs, peu de passants. Aucun tirage au sort de cartel de passe pour ce Collège (...). On observe une chute de l'enthousiasme initial... Comme si le trou (j'aime bien écrire « entrousiasme ») creusé dans l'édifice institutionnel (où règne sans doute nécessairement le Un totalitaire), avec la mise en place d'un dispositif de passe, se refermait avec le temps. Comme si l'institution ne pouvait longtemps tolérer la mise en question que la passe produit à l'endroit justement de ce Un totalitaire, ne pouvait supporter que ce qu'on appelle « psychanalyste » ne se reconnaisse pas comme se reconnaissent des collègues dans un syndicat professionnel.

À la lettre lacanienne, le dispositif a été critiqué jusqu'à déterminer un moratoire à son endroit. L'argument majeur évoquait la « constitution d'un corps de spécialistes de la passe ». Il se disait aussi : « On ne retire rien des réunions publiques du Collège ». À ce propos, il faut bien dire que, parfois, ces réunions n'ont pas été à la hauteur de l'enjeu lorsqu'on a pu se limiter à lire et relire le mode d'emploi... mais c'était souvent faute de passes... sans écarter l'hypothèse d'inhibitions.

Je fais l'hypothèse que ces critiques sont surtout motivées par une déception à l'endroit de réponses attendues concernant l'identité de ce qu'on appelle « psychanalyste ».

Ce qu'on appelle « psychanalyste » doit prendre position au regard de ce dont il a fait l'expérience, le sujet de l'inconscient. On conviendra volontiers que celui-ci n'a pas d'identité. Représenté par un signifiant pour un autre signifiant, il n'y a pas de signifiant où le sujet trouverait une identité. Il n'est jamais quelqu'un mais « quelque deux » (selon le mot de Lacan). Ce manque de signifiant et, par conséquent, ce manque d'identité du sujet se trouve compensé par l'identification qui est toujours aliénation à la langue de l'Autre.

L'analyse permet de passer de l'identification symptomatique, conforme au montage du fantasme, à l'identification au sinthome résiduel, une fois le fantasme démonté. Si l'on peut admettre que cette ultime identification constitue une identité pour le parlêtre analysé, il s'agit alors d'une identité paradoxale, une identité de différence — on a là une sorte d'oxymore —, et plus encore, une identité de différence absolue puisqu'elle n'est pas seulement relative aux autres mais constituante du sujet lui-même. Ce « lui-même » dont il s'autorisera, le cas échéant, pour prendre position d'analyste, ne relève d'aucun modèle... Faudrait-il ajouter là... « en théorie » ?

Le passage à l'analyste tient, me semble-t-il, sous des formes qui peuvent varier à l'infini, à cet abandon de l'être « comme un » en faveur de l'existence et de l'exception, hors de l'emprise de l'Autre.

Mais, en outre, l'identité de l'analyste — toute aussi singulière et paradoxale — ne sera sollicitée que lorsqu'il sera mis en fonction par un analysant et ne se constituera qu'en chemin, qu'en passant. Dès la demande d'analyse — demande qu'il s'agit de faire émerger de la plainte et de la demande de mieux être — jusqu'au terme du parcours, il s'agira pour lui de faire passer l'analyste... jusqu'à la fin, jusqu'à ce que se trouve désertée la place qu'il occupait au départ pour l'analysant.

Si l'analyste est seul — et là on peut penser que le célèbre propos de Lacan au moment de fonder son école (« Aussi seul que je l'ai toujours été... ») concerne tout analyste —, l'analysant, en revanche, tout singulier qu'il soit, n'est pas contraint à la solitude. Au contraire peut-il aller à la rencontre des autres sans trop se soucier de sa ressemblance ou de sa différence.

Si l'analysant peut s'associer à d'autres, l'analyste ne le peut pas, de structure. On ne le rencontre que dans son biotope, dans son jus, soit dans les conditions précises de réalisation du discours qui le lie à l'analysant, sans pour autant qu'il fasse avec celui-ci la paire.

Cette évidence est pourtant régulièrement oubliée par l'en-tank psychanalyste, qu'on rencontre un peu partout, au point de se demander si on ne va pas l'entendre lire le bulletin météo où s'il ne va pas sonner à la porte pour relever les compteurs... En tank psychanalyste !

L'analyste est asocial, pas parce qu'il a mauvais caractère mais de structure. Il ne peut y avoir d'associations d'analystes par conséquent, pas de syndicat ni même de collégialité. Une éventuelle « communauté d'expérience » ne peut concerner que des analysants : analysants de leurs expériences pratiques ou théoriques.

L'illusion d'un rassemblement de prétendus analystes détermine nécessairement querelles de prestance, clans d'analysants sous transfert, etc...

Des associations d'analysants donc... où l'on pourrait attendre que la parole soit un peu mieux débridée, qu'un peu plus de place soit laissée à l'énonciation. Le problème des admissions est là posé ainsi que celui de la propension de certains analystes à inviter les analysants à s'inscrire dans leurs associations avant que le transfert n'ait montré quelques signes de faiblesse... C'est important s'il s'agit de jouer l'association contre l'institution...

En ce qui concerne l'enseignement, les associations se débrouillent plutôt bien, trop bien même, ce dont on s'aperçoit en recevant, dans le cadre de contrôles, d'excellents élèves, des savants sortis d'une bonne école mais qui expriment leur désarroi devant une pratique qui, heureusement pourtant, n'est pas réglée par la théorie... Des élèves pour lesquels il est permis de se demander si l'analyse a été autre chose qu'un stage d'application des données théoriques !

Il me semble qu'il y aurait lieu de rechercher d'autres modes d'échanges dans nos associations et pourquoi pas de s'inspirer du dispositif de passe, en faisant jouer des passeurs, des discutants, pour les interventions proposées, d'organiser des répliques, des relances aux communications trop souvent laissées en plan, sans critiques positives ou négatives.

Il y a lieu de mettre en question aussi, côté dispositif de passe, ce qui pourrait contribuer à son obstruction. Ce ne sera pas aujourd'hui la première fois que je mettrais en question la « nominationAE », (ou son absence) qui clôt (pour l'institution au moins) la passe. NommerAE, n'est-ce pas reconstituer du sujet supposé savoir là où, en principe, on devrait avoir le témoignage de sa déconstruction ? N'est-ce pas identifier l'analyste, fut-ce seulement « de l'école », n'est-ce pas donner au cartel de passe (proche dès lors d'un jury) un pouvoir tiers que l'on refuse à l'état, celui d'identifier l'analyste — ce qui lui ouvrirait la possibilité de régler l'analyse ?

AE, seulement « deux petites lettres », dit-on, mais ne ressemblent-elles pas à ces reliques dont la fonction est de maintenir un lien avec l'au-delà, avec l'analyste qui sait. Qui sait ?

Du côté du collectif, j'en veux pour indice les propos tenus, autrefois, à *la lettre lacanienne*, lorsqu'un « nommé AE » s'est inscrit dans l'association. On a pu entendre alors : « Ça y est, on est une école, puisqu'on a un AE » avant même qu'on ait pu voir la bobine d'icelui. Un peu de la même façon qu'une relique pouvait garantir la cohésion et la fortune d'un monastère. Un membre est inscrit « en tank » AE. Et l'association de s'avancer en « tank » école. Avant cela, il avait pu se dire que *la lettre lacanienne* était une école parce qu'elle avait un dispositif de passe, comme on s'abrite d'un fétiche.

L'identification de l'association comme école était là en jeu, à partir d'un trait positif, venant de l'Autre, à quoi le Collège pouvait être, déjà, assimilé. Cette identification de l'association 1901 à l'école me paraît, au niveau collectif, tenir de l'identification à l'analyste.

On m'opposera que cette « nomination AE » n'est pas un titre assurant d'un savoir et d'un pouvoir celui qui le porte, selon l'habitude de définir cette nomination comme ce qu'elle n'est pas... ce qui pourrait d'ailleurs être entendu comme un exercice de dénégation. J'estime cependant qu'elle est souvent perçue comme telle dans le groupe, certes propice aux miroitements de l'imaginaire, et parfois par les individus qui le composent.

C'est là un sérieux problème, puisque ainsi considérée comme débouchant sur un titre, son entrée pourrait tenter ou rebuter alors qu'elle doit rester une « proposition ».

La passe est riche d'enseignements, même décevants, faut-il qu'elle soit traversée. Le faible nombre de passeurs (dans notre dispositif et ailleurs) n'est-il pas lié à ce qui peut ressembler, depuis l'entrée, à un verdict ? Je fais l'hypothèse qu'un autre débouché (!) de la passe ouvrirait mieux son entrée. Quel débouché ? Est-il possible ou souhaitable même de le prévoir ? Ne faut-il pas ménager cet imprévisible plutôt que de vouloir prévoir ? Au lieu d'une nomination, l'invitation de rejoindre le dispositif de passe me semblerait une réponse suffisante de la part du cartel... et favoriserait le « tourbillon » au sein même du dispositif.

La encore, il s'agirait de faire jouer l'association contre l'institution.

L'identité qui ne fait pas Un, qui ne produit pas une totalité qui enferme, qui isole, trouve à s'exprimer dans l'échange, le passage, la transmission d'expériences. Notre civilisation ne la favorise pas, au contraire, avec la globalisation, l'uniformisation des modes de vie et, par voie de conséquence, les revendications portant sur une identité Une, « nationale », par exemple, ou bien religieuse.

Rétablir, dans l'association pour l'analyse (et non pas pour les psychanalystes prétendus), un tel passage, tel est l'enjeu de la passe... en quoi elle contribuera, même modestement, à tenir le projet que Lacan lui proposait : base d'opération contre le malaise dans la civilisation.

En somme, deux propositions ou plutôt un programme : remettre en question la nomination AE comme « fin » (dans l'équivoque du terme) de la passe, expérimenter d'autres formes de communications des expériences dans les associations pour la psychanalyse. Afin qu'il y ait plus de saints — mais sans auréoles — et que l'on puisse y rire un peu plus !

Je laisse à Charles Baudelaire (*Le Spleen de Paris*) la conclusion :

Eh ! Quoi ! Vous ici, mon cher ? Vous, dans un mauvais lieu ! Vous, le buveur de quintessences ! Vous, le mangeur d'ambrosie ! En vérité, il y a là de quoi me surprendre.

- Mon cher, vous connaissez ma terreur des chevaux et des voitures. Tout à l'heure, comme je traversais le boulevard, en grande hâte, et que je sautillais dans la boue, à travers ce chaos mouvant où la mort arrive au galop de tous les côtés à la fois, mon auréole, dans un mouvement brusque, a glissé de ma tête dans la fange du macadam. Je n'ai pas eu le courage de la ramasser. J'ai jugé moins désagréable de perdre mes insignes que de me faire rompre les os. Et puis, me suis-je dit, à quelque chose malheur est bon. Je puis maintenant me promener incognito, faire des actions basses, et me livrer à la crapule, comme les simples mortels. Et me voici, tout semblable à vous, comme vous voyez !

- Vous devriez au moins faire afficher cette auréole, ou la faire réclamer par le commissaire.

- Ma foi ! Non. Je me trouve bien ici. Vous seul, vous m'avez reconnu. D'ailleurs la dignité m'ennuie. Ensuite je pense avec joie que quelque mauvais poète la ramassera et s'en coiffera impudemment. Faire un heureux, quelle jouissance ! Et surtout un heureux qui me fera rire ! Pensez à X, ou à Z ! Hein ! Comme ce sera drôle !

Il y a dans ce poème en prose un écho à l'exergue que Freud a choisi pour sa *Traumdeutung* : *Flectere si nequeo Superos, Acheronta movebo* (Si je ne puis fléchir ceux d'en haut, je franchirai l'Achéron).

Ce qui n'est rien de moins que le résumé d'une passe !